

# DOSSIER D'INSCRIPTION



**Gruissan – Lac d'Annecy – Brest – Marseille**

INSCRIPTION A UNE OU PLUSIEURS COURSES

**[Dossier à retourner par courrier à](#)**

**TY SON – NAISH SUP TOUR - ZA AR BANT – 29670 HENVIC**

# COORDONNEES

NOM.....PRENOM.....

SEXE F  M

ADRESSE.....

CODE POSTAL.....VILLE.....

PAYS (si autre que France) .....

TEL.MOBILE ...../...../...../...../...../.....

EMAIL.....@.....(*écrire lisiblement SVP*)

DATE DE NAISSANCE \_\_ \_\_ / \_\_ \_\_ / 19 \_\_ \_\_

JEUNE (de 13 ans révolus à 18 ans à la date de(s) course(s))

INSCRIPTION A LA COURSE DE : (participation à plusieurs courses possible et recommandée !):

GRUISSAN ( 3-4 AVRIL 2010)  LAC D'ANNECY - Sevrier (29-30 MAI 2010)

BREST(5-6 JUIN 2010)  MARSEILLE (26-27 JUIN 2010)

Je souhaite m'inscrire au classement « Hoalen Family Trophy », en duo avec :

Nom : .....Prénom.....Lien familial : .....

- En tant que participant, **je m'engage à respecter les règles de course** et notamment :
  - Apporter toute l'aide possible à tout participant en danger.
  - Reconnaître que prendre la décision de participer à une course ou de rester en course relève de ma propre responsabilité.
  - Porter le dossard d'identification fourni par l'organisation.

- **DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE :**

J'autorise l'organisation du Naish SUP Tour et ses sponsors et partenaires à utiliser mon nom sur tous supports liés à l'événement ainsi qu'à diffuser gracieusement, pendant et après la compétition : des photos, films, enregistrement télévisuels et autres reproductions de moi-même prises lors du Naish SUP Tour

FAIT A .....LE.....

SIGNATURE avec Mention « Lu et Approuvé »

# AUTORISATION PARENTALE

NAISH SUP TOUR 2010

**ETAPES : GRUISSAN / LAC D'ANNECY / BREST / MARSEILLE**

Obligatoire pour les mineurs de plus de 13 ans à la date de(s) course(s) choisie(s)

**Enfant: NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Je soussigné(e) :** Nom : ..... Prénom : .....

Agissant en qualité de : PERE - MERE - TUTEUR (Rayer les mentions inutiles)

Domicilié(e) : N° ..... Rue : .....

.....

CP : ..... Ville : .....

Portable : ..... :

@.mail des Parents : .....

**J'autorise mon enfant :** .....

Né(e) le : .../.../..... Lieu de naissance : .....

A participer au Naish SUP Tour, épreuve de longue distance en Stand Up Paddle qui se déroulera à.....

J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance de responsabilité civile qui couvre les dommages qu'il pourrait causer à autrui ou à lui-même.

## EN CAS DE NECESSITE

Dans le cas d'un incident jugé important par les organisateurs du Naish SUP Tour, si l'impossibilité de joindre rapidement les parents se présente, l'enfant sera transporté dans le centre hospitalier le plus proche par moyens sanitaires (hélicoptère, ambulance, pompiers).

o Allergies éventuelles : .....

**Fait à ..... le..... SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL**

Au titre de la Loi du 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'organisation s'engage à n'utiliser et divulguer tous renseignements personnels communiqués qu'au titre des obligations légales et administratives et nécessaires lors de prise en charge

## **INFORMATIONS GENERALES et REGLEMENTS**

### **# Le NAISH STAND UP PADDLE TOUR se déroule sur 4 étapes**

Gruissan (3/4 avril) / Lac d'Annecy (29/30 mai) / Brest (5/6 juin) / Marseille (26/27 juin)  
En bonus, la Super Finale – Hawaï (17/18 juillet)

### **# Principes**

Découverte : essais encadrés - promotion du SUP  
Compétition : Longue distance (de 5 à 20 km, selon conditions et étapes)  
Plusieurs courses peuvent avoir lieu sur une même étape.

### **# Matériel**

Stand Up Paddle inférieur ou égal à 14'0, adapté à la longue distance  
Port du Leash obligatoire  
Combinaison et/ou gilet obligatoire  
Les concurrents doivent prévoir sur leur support boisson et nourriture pour un effort d'une durée minimum de 2 heures.

### **# Programme**

Découverte les samedi et dimanche.  
Courses et découverte les samedis et dimanche l'après midi.

### **# Inscriptions**

Après de NAISH FRANCE ZA AR BANT 29670 HENVIC 02 98 62 88 62 [info@naishsuptour.com](mailto:info@naishsuptour.com)  
Frais d'inscription pour chaque étape : 30 €, par chèque à l'ordre de SARL TY SON.

—  
Les droits d'inscription incluent l'inscription aux courses et le repas du samedi soir.

### **# Documents obligatoires**

Certificat médical de moins de 4 mois d'aptitude à la participation à une course de plus de 5 km en Stand UP Paddle en compétition  
Autorisation parentale pour les mineurs  
Certificat de natation pour les mineurs

### **# Formats de course possibles**

Longue distance sur lac, canal, parcours côtier

Parcours : selon les conditions météo le jour de la course (parcours mini : 5 km, parcours maxi : 20 km)

Des courses réservées aux plus jeunes peuvent être organisées pendant les étapes selon les conditions. Ces courses ne seront pas comptabilisées pour le classement du NAISH SUP TOUR 2010.

Si les conditions ne permettent pas une course longue distance pour des raisons de sécurité, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course.

### **# Informations pratiques**

Les informations pratiques sur les lieux de rendez-vous notamment seront adressés ultérieurement via e mail aux inscrits.

### **# Points de règlement**

- Tout abandon devra être signalé à l'organisation.
- Dans le cas où le responsable de la sécurité considère qu'un compétiteur se met en danger, l'organisation se laisse tout droit de stopper ce compétiteur. Sur ordre des responsables sécurité le compétiteur devra alors monter à bord du bateau.
- La participation à la course implique l'acceptation du présent règlement.
- Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable des fausses déclarations qui pourraient être mentionnées sur le bulletin d'inscription et se réservent le droit d'exclure les contrevenants, sans remboursement des droits d'inscription.
- Obligation de porter assistance à toute personne en danger, le temps que les secours prennent le relais. Obligation de respecter l'environnement, la plage, les sites empruntés ainsi que les autres concurrents, et les organisateurs bénévoles.

Le présent règlement pourra être modifié par l'organisateur en fonction des conditions, nombre de compétiteurs (etc...)

### **# Règles de course longue distance**

- Age minimum requis : 13 ans révolus à la date de(s) course(s)
- Le port du matériel de signalisation fourni est obligatoire.
- Le port de la combinaison est obligatoire.
- Le matériel est libre, la planche doit être de taille inférieure ou égale à 14'0
- Identification par dossards numérotés fournis par l'organisation.
- Tout concurrent peut participer à une ou plusieurs étapes.

### **# Trophée Hoalen Family**

Notre partenaire Hoalen propose un trophée Famille, toujours dans l'esprit de convivialité que nous souhaitons pour l'événement. Les 3 meilleurs duos famille seront récompensés sur chaque étape (2 personnes de la même famille avec une génération d'écart). Le meilleur duo sur l'ensemble du Tour sera invité sur la Hoalen Crossing 2010, Lilia-Plouguerneau Bretagne, 25 juillet 2010.

### **# Inscriptions définitives**

La confirmation des inscriptions se fera le samedi de chaque étape de 9h00 à 11h00. La présence de chaque concurrent est obligatoire.

### **# Réunion d'information**

La première réunion d'information aura lieu sur le site du Naish SUP Tour, le samedi à 11h30. Premier départ possible à 12h30.

---

## **SITES RDV DECOUVERTE ET COURSES POUR CHAQUE ETAPE**

**tout changement de site sera annoncé par e mail**

**Gruissan 3 – 4 avril : [Place Bysance – Gruissan Port](#)**

**Sevrier 29 – 30 mai : [Restaurant Le Poisson Rouge](#)**

**Brest 5 – 6 juin: [Plage du Moulin Blanc](#)**

**Marseille 26 – 27 juin : [Plage des Prophètes](#)**

## **POSSIBILITES D'HEBERGEMENTS**

Gruissan : <http://www.gruissan-info.com/fr/hebergement/hebergement.htm>  
Office du Tourisme : 04 68 49 09 00

Sevrier : <http://www.visit-lacannecy.fr/>  
Office du Tourisme : 04 50 52 40 56

Brest : <http://www.brest-metropole-tourisme.fr/fr/votre-sejour/>  
Office du Tourisme : 02 98 44 24 96

Marseille : <http://www.marseille-tourisme.com/fr/a-marseille/reservez-en-ligne/>  
Office du Tourisme : 04 91 13 89 00

**DECHARGE ( A remplir le jour J )**

En vue de ma participation au Naish STAND UP PADDLE Tour 2010 – ETAPE de.....

Je soussigné \_\_\_\_\_ (NOM et Prénom) certifie savoir nager, avec ou sans brassière, la distance de 50 mètres départ plongé et et connaître les dangers inhérents à cet évènement.

**Cession de droits et engagements :**

Je cède, par la présente, aux organisateurs du Naish SUP Tour, ainsi qu'aux partenaires et sponsors de l'évènement, un droit d'usage exclusif, des photographies et reproductions photographiques, des films télévisés et cinématographiques, qui auront été réalisés de ou sur moi, que ce soit au cours ou en rapport avec l'évènement.

Je m'engage à adopter un comportement sportif, avant, pendant, après l'évènement et durant toute la compétition.

**Déclaration du participant :**

J'ai eu la possibilité de prendre connaissance du lieu de compétition, et assure le trouver satisfaisant et être capable d'y participer.

Je suis également conscient des dangers que peut impliquer ma participation à une telle compétition et déclare prendre part à ces activités en connaissance de cause.

Je déclare avoir eu la possibilité d'apprécier la teneur et prendre connaissance de toutes les règles et règlements applicables à l'évènement et comprends que toute violation de ces règles, ou tout comportement non sportif ou contraire à l'éthique sportive, est susceptible d'entraîner ma disqualification immédiate de l'évènement à la seule discrétion du directeur de course.

Je déclare comprendre la langue française, avoir lu attentivement le présent accord et pleinement compris son contenu. Je suis conscient que ce contrat constitue une décharge de responsabilité que je conclus avec le Naish SUP Tour, les organisateurs et bénévoles de l'évènement, en faveur desdites personnes et pour leur bénéfice, et accepte de signer le présent contrat de mon plein gré.

Le \_\_\_\_\_

Nom du concurrent en toutes lettres : .....

Signature du concurrent,